

---

**Intergovernmental Working Group of Experts on  
International  
Standards of Accounting and Reporting  
(ISAR)**

**31st SESSION**  
15 - 17 October 2014  
Room XVIII, Palais des Nations, Geneva

Friday, 17 October 2014  
Morning Session

**Follow-up on the Accounting Development Tool (ADT)**

Presented by

André Foko Tomena  
Secrétaire Général  
Conseil Permanent de la Comptabilité au Congo (C.P.C.C.)

*This material has been reproduced in the language and form as it was provided.  
The views expressed are those of the author and do not necessarily reflect the views of UNCTAD.*

---

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
MINISTERE DES FINANCES

*Conseil Permanent de la Comptabilité au Congo*



**EVALUATION DE L'APPLICATION DES NORMES  
INTERNATIONALES DE COMPTABILITE ET  
PUBLICATIONS DES INFORMATIONS  
FINANCIERES EN R.D.C SELON LA  
METHODOLOGIE ISAR/ADT DE LA CNUCED**



**André FOKO TOMENA**

Secrétaire Général du CPCC, Réviseur Comptable,  
Commissaire aux comptes, Formateur des Formateurs à l'ESURMA

17/10/2014

[www.cpcc-rdc.org](http://www.cpcc-rdc.org)

# Sommaire

- 1. Présentation sommaire de la RD Congo**
- 2. Intérêt de la RDC pour la mise en œuvre de la méthodologie ISAR/ADT de la CNUCED**
- 3. Etat des lieux de l'architecture comptable et financière en RDC**
- 4. Conclusion**

# 1. Présentation sommaire de la RD Congo

La République Démocratique du Congo est un pays de l'Afrique Centrale ayant une superficie de 2.345.410 km<sup>2</sup> ;

- ❑ C'est le 4<sup>e</sup> pays le plus peuplé d'Afrique (70 Millions d'habitants, ) ;
- ❑ Appartient à plusieurs marchés sous-régionaux : SADC, COMESA, CEEAC et CEPGL ;
- ❑ Il possède une gamme variée des minerais (cuivre, cobalt, or, fer, diamant...), pétrole etc. ;
- ❑ Membre des organismes internationaux ci-après : MIGA, CIRDI, AGOA, ACA, OHADA .
- ❑ Son taux de croissance économique est demeuré positif et stable depuis 2003, avec un taux moyen de 7 % l'an , soutenu par les secteurs minier, de communication et de construction.
- ❑ Volume annuel d'Investissements Directs Etrangers : 5 milliard USD.

## 2. Intérêt pour l'application de la méthodologie ISAR/CNUCED en RDC

4

Le Gouvernement de la RDC est préoccupé par la bonne gouvernance et par l'amélioration de la qualité de l'information financière.

**Objectif principal : Devenir un pays émergent à l'horizon 2030 :**

- ❑ Création des conditions économiques idoines de développement du pays par l'attrait des investisseurs ;
- ❑ Amélioration du climat des affaires ;
- ❑ Amélioration de son architecture comptable et financière par la participation au test pilote de l'évaluation de l'architecture comptable et financière selon la méthodologie ISAR/ADT de la CNUCED.

# 3. Etat des lieux de l'architecture comptable et financière en RDC

## 3.1. Cadres réglementaire et institutionnel

- Première évaluation faite par l'étude ROSC A &A/Banque Mondiale (2009).

Constats faits par cette étude :

### a) Normes comptables

- Normes comptables nationales (PCGC) appliquées de 1976 à 2013 ;
- Depuis le 01/01/2014 : Normes comptables de l'OHADA ;
- Normes IFRS : pas d'application en RDC à ce jour . Travaux menées par CPCC (Normalisateur national) et Banque Centrale du Congo pour la mise en œuvre es IFRS dans le secteur bancaire, à compter du 1/01/2015 ;
- Sociétés d'assurances : application du plan comptable CIMA ;
- Entreprises de sécurité et prévoyance sociale : application du plan CIPRES ;
- Secteur public : application du Règlement Général de la Comptabilité publique depuis 1953 ;
- Comptabilité publique à partie double mise en place ;
- Profession comptable : non réglementée mais texte de loi en examen au parlement. Normes ISA non intégrées.

# 3. Etat des lieux de l'architecture comptable et financière en RDC

6

Depuis 2013, mise en place de la comptabilité publique en partie double avec le concours du CPCC ;

- Normes IPSAS : Non encore d'application en RDC.
- Relecture du système comptable OHADA et création au niveau de la CNC-OHADA de 4 commissions chargées de la convergence des normes OHADA vers les normes IFRS.

# 3. Etat des lieux de l'architecture comptable et financière en RDC

7

## b) Profession comptable

- ❑ Non encore réglementée par un texte de loi ;
- ❑ Texte de loi appuyé par le gouvernement est en cours d'examen au parlement ;
- ❑ Application des normes ISA : par les grands cabinets d'audit (big four), par les professionnels congolais détenteurs des diplômes étrangers (France, Belgique, Etats-Unis, Angleterre), par les professionnels formés localement (IRC, ONEC, OECIC) .

# 3. Etat des lieux de l'architecture comptable et financière en RDC

8

- ❑ Associations non encore membres de l'IFAC ;
- ❑ Normes ISA non encore intégrées dans les normes nationales.
- c) Reporting des entreprises
  - ❑ Jusque fin 2013 : Obligations pour les entreprises d'utiliser le référentiel comptable congolais (PCGC);
  - ❑ 1/01/2014: application du système comptable OHADA sauf pour les banques, les entreprises d'assurance, Administration publique et entreprises de prévoyance et sécurité sociale.

# 3. Etat des lieux de l'architecture comptable et financière en RDC

9

- inexistence d'une bourse de valeurs, études en cours ;
- Secteur minier : tenue de la comptabilité et présentation des états financiers en monnaies étrangères ;
- 12 sept 2014 : Application de l'Acte uniforme relatif aux sociétés commerciales et du GIE de l'OHADA et transformations des anciennes sociétés en SA, SARL.

# 3. Etat des lieux de l'architecture comptable et financière en RDC

10

## 3.2. Capacités humaines

- ❑ Première évaluation faite par l'étude ROSC/Banque Mondiale (2009) ;
- ❑ Compte tenu de la grandeur du pays et de l'importance des besoins, une évaluation plus globale devrait être réalisée ;
- ❑ Nombre des professionnels répondants aux critères de l'IFAC : largement insignifiant ( $\pm 150$  pour la RDC de 70 millions d'habitants avec  $\pm 70\,000$  entreprises ;

# 3. Etat des lieux de l'architecture comptable et financière en RDC

11

## 3.3. Renforcement des capacités

- ❑ Formation des professionnels :
  - Principalement à l'étranger (OEC/France, IRE/Belgique et autres pays) ;
  - Accords de coopération avec les Ordres et organismes étrangers ;
- ❑ inexistence d'un diplôme national d'expertise comptable ;
- ❑ Formation locale : par INTC, Stage pour le diplôme de réviseur comptable par IRC, en collaboration avec IRE/Belgique.

**Nécessité de renforcer les capacités pour accroître le nombre.**

## 3. Etat des lieux de l'architecture comptable et financière en RDC

### 3.3. Evaluation de la complémentarité des analyses de l'étude ROSC et de la méthodologie ISAR/ADT

Bien que les objectifs soient les mêmes, l'approche dans l'atteinte de ceux-ci n'est pas la même entre l'étude ROSC/Banque Mondiale et la méthodologie ISAR/ADT. C'est ce qui explique leur complémentarité :

### 3. Etat des lieux de l'architecture comptable et financière en RDC

- La Banque Mondiale recrute des experts ou consultants pour mener les études ROSC et fait des recommandations.
- ISAR/ADT offre un cadre (questionnaire) au pays concerné qui réalise sa propre évaluation avec ses experts, lesquels proposent une matrice des recommandations.

### 3. Etat des lieux de l'architecture comptable et financière en RDC

- La Banque Mondiale a financé l'organisation des états généraux de la profession comptable de la RDC (2010).
- Les 58 recommandations de l'étude ROSC attendent le financement pour leur mise en application. Par contre, en général, l'ISAR/ADT appuie techniquement et financièrement l'exécution du plan d'actions stratégique national pour le renforcement de l'architecture comptable et financière (cas de la Côte-d'Ivoire) ;

### 3. Etat des lieux de l'architecture comptable et financière en RDC

- L'approche ISAR/ADT offre de meilleures pistes sur l'évaluation de la qualité de la comptabilité publique et la transparence dans la production et la disponibilité de l'information économique,  meilleure lisibilité au secteur public, pour que celui-ci puisse jouer pleinement son rôle dans la croissance économique.

# 3. Etat des lieux de l'architecture comptable et financière en RDC

## 3.4. Degré d'implication du gouvernement de la RDC

### 3.4.1. *Dans la mise en œuvre des recommandations ROSC*

- Création par Arrêté du Ministre des Finances d'un Comité de pilotage pour la mise en œuvre des recommandations issues de l'étude ROSC (COPIL/ROSC/RDC) ;

### 3. Etat des lieux de l'architecture comptable et financière en RDC

- Création par la Banque Centrale du Congo d'un Comité de pilotage de la migration des Cadres Comptables des établissements de crédit et des Institutions de micro finance aux normes IFRS, en sigle COPIMECI . (Migration prévue au 1/01/2015) ;
- Approbation depuis 2013 par le gouvernement, d'un projet de loi devant organiser la profession comptable en RDC par la création d'un Ordre des experts-comptables et des commissaires aux comptes.

# 3. Etat des lieux de l'architecture comptable et financière en RDC

## 3.5. Calendrier Prévisionnel

Tâches	Début	Fin	Budget (en USD)
1. Lancement officiel du test pilote à Kinshasa			18.870
2. Travaux en atelier et en plénière pour la validation du questionnaire d'auto-évaluation des piliers A, B et C (Durée 1 mois)			102.000
3. Validation du rapport provisoire de l'évaluation de l'architecture comptable et financière de la RDC selon la méthode ISAR/CNUCED ainsi que les recommandations d'amélioration et plans d'actions (2 jours)			54.000
4. Séminaire de Restitution des résultats du test en RDC en présence des Experts de ISAR/CNUCED (1 jour)			30.650
5. Validation du Rapport final par le Gouvernement de la RDC			P.M
<b>TOTAL</b>			<b>205.520</b>

# 4. Conclusion

Compte tenu de la timide application des recommandations de l'étude ROSC menée en 2009 et considérant que la RDC est un pays post conflit et du fait de l'application du droit OHADA,

la RDC :

- Est soucieuse de disposer d'une architecture comptable et financière garantissant la qualité de l'information financière produite par les entreprises ;
- Sollicite le concours de l'ISAR/CNUCED en vue de l'évaluation des capacités nationales en matière de comptabilité et d'audit ;
- Se porte candidate pour organiser le test pilote afin d'identifier les insuffisances et les lacunes du système de production et de publication des informations financières en vue de proposer des améliorations.



# Mesdames et Messieurs, je vous remercie

**André FOKO TOMENA**

Secrétaire Général du **CPCC**, Réviseur Comptable,

Commissaire aux comptes, Formateur des Formateurs à l'**ESURMA**

[www.cpcc-rdc.org](http://www.cpcc-rdc.org)